



Comment réaliser l'intégration de la langue maternelle dans le système scolaire luxembourgeois?

Les hypothèses suivantes ont été élaborées par un groupe de travail interculturel de l'ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés), composé d'enseignants et de parents d'élèves espagnols, italiens, luxembourgeois et portugais.

La situation actuelle

Des cours de culture et de langue maternelle sont organisés par les ambassades italienne, portugaise, espagnole et yougoslave. Les enseignants sont choisis et rémunérés par elles, le contenu des cours est généralement le même qu'au pays d'origine.

Ces cours ont lieu en-dehors de l'horaire de l'école luxembourgeoise, les après-midi libres entre 13 et 19 heures ou même les autres après-midi

entre 17 et 19 heures. L'intervention des autorités luxembourgeoises se limite à la mise à disposition de salles par les communes.

Il n'y a, en règle générale, aucun contact entre enseignants luxembourgeois et étrangers, de même que les autorités d'ici n'ont aucun droit de regard sur le contenu des cours, et l'époque du fascisme portugais et espagnol n'est pas loin pendant laquelle nos écoles hébergeaient des cours inspirés de ces idéologies non-démocratiques.

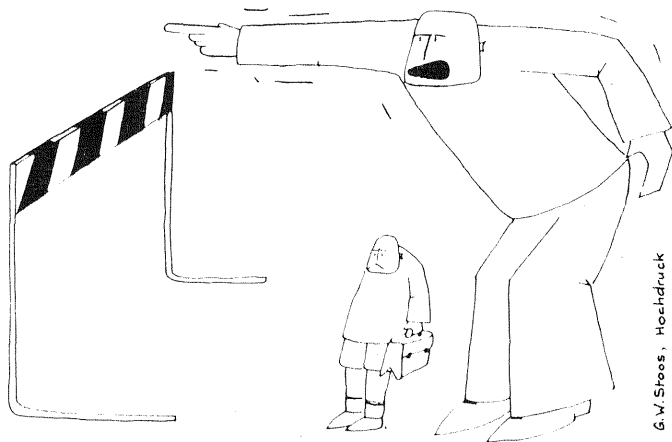
1^{re} hypothèse

Quelques leçons hebdomadaires de langue maternelle

C'est la démarche proposée par le Ministère luxembourgeois. Les autorités communales ont dès à présent le droit d'introduire 2 heures de langue et de culture maternelle dans l'horaire obligatoire, si les parents le demandent, et ce en lieu et place d'une autre branche.

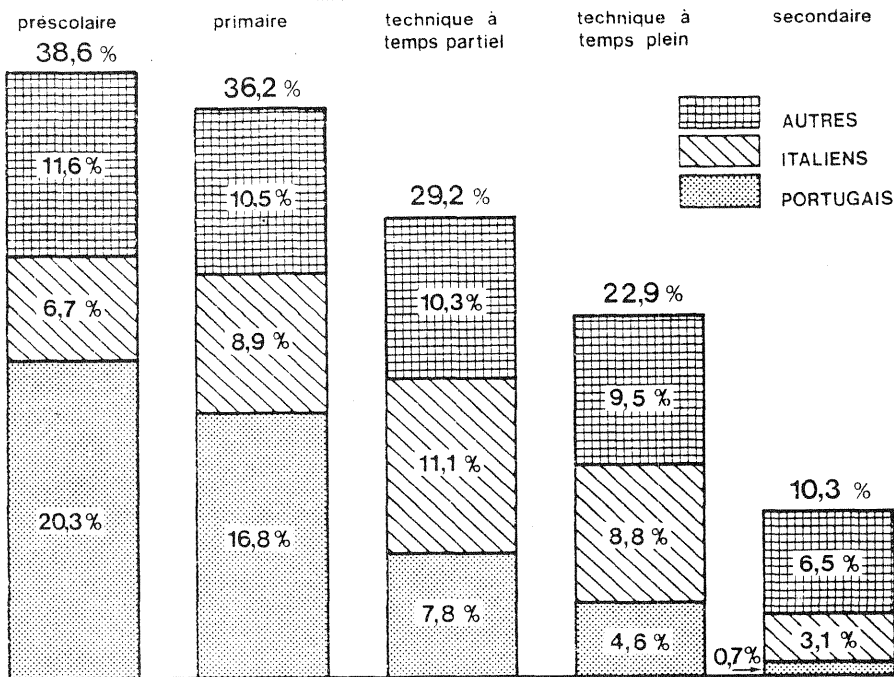
C'est ainsi qu'il faut faire un choix: placer les leçons de langue maternelle pendant les heures consacrées au dessin, à la doctrine chrétienne, à la langue luxembourgeoise etc.

Une autre formule consisterait à introduire dans l'horaire, deux heures d'option obligatoires pour tous les enfants, mais qui leur laisseraient le choix entre diverses activités, dont notamment la langue maternelle.

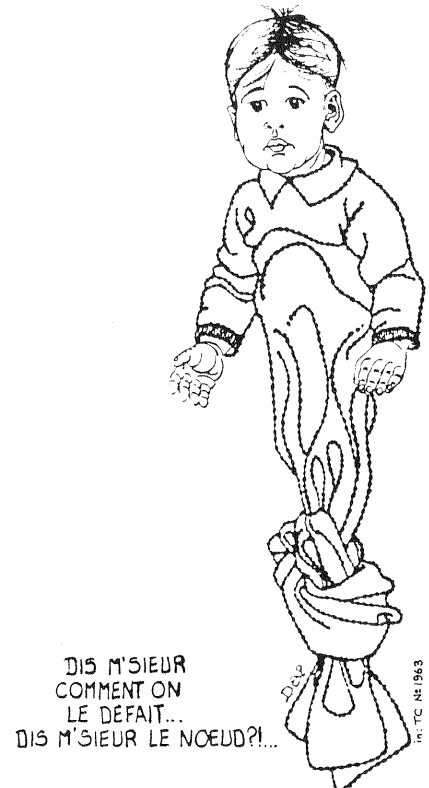


G.W. Stroes, Hochdruck

ENFANTS ETRANGERS DANS SYSTEME SCOLAIRE LUXEMBOURGEOIS



api 44 déc. 1982



AVANTAGES

- Cette solution ne consiste en somme qu'à déplacer les cours de langue déjà existants dans l'horaire de l'école luxembourgeoise: un moindre mal, qui diminuerait la surcharge actuelle des enfants migrants (reconnue par tous!) et qui leur laisserait enfin du temps pour des activités de loisir pendant les après-midi libres.
- Cette mesure n'est pas difficile à réaliser et permettrait de se conformer aux directives européennes. (Si nos informations sont exactes, cette solution serait d'ailleurs prévue dans la nouvelle grille horaire de l'enseignement primaire prévue pour la rentrée de 1983(?).)

DESAVANTAGES

- Les deux écoles et leurs approches différentes continueront côte à côte, sans interaction, en s'ignorant comme par le passé. Le contact entre enseignants restera minime.
- Les deux heures de langue maternelle proposées sont largement insuffisantes et ne pourraient garantir une approche adéquate et de la langue et de la culture.
- La langue maternelle devra être enseignée nécessairement aux dépens d'autre chose, des branches d'éveil notamment, que les enfants aiment généralement au moins autant qu'un entraînement linguistique supplémentaire, qui prennent de plus en plus d'importance dans la pédagogie moderne et qui sont extrêmement importantes et pour le développement de sa personnalité et pour l'intégration dans la classe.
- Cette coexistence pacifique et passive ne permettra pas à l'école luxembourgeoise d'intégrer l'intérêt capital que les parents migrants apportent aux cours de langue maternelle dans l'enseignement général de leurs enfants.
- Pareille solution ne prévoit pas d'échange interculturel.

2e hypo- thèse

Enseigner une partie du programme luxembourgeois en langue maternelle

Pendant une ou deux matinées ou pendant une journée entière par semaine les élèves d'une nationalité vont dans une autre salle pour y suivre le même programme prévu ce jour-là, avec les mêmes méthodes et les mêmes moyens, mais en langue maternelle. Les enfants restés avec l'enseignant luxembourgeois effectuent les mêmes leçons comme les autres jours.

Si par exemple le programme prévoit ce matin-là le calcul, la géographie et le luxembourgeois, les élèves luxembourgeois et ceux de nationalités plus minoritaires effectueront ce programme en langues allemande et luxembourgeoise. La troisième leçon pourrait aussi être constituée d'une séance de ratapage. En effet les élèves portugais (dans notre exemple) sont sortis avec leur enseignant et font les mêmes leçons de calcul et de géographie, mais en langue portugaise, la troisième leçon servant à un apprentissage de la langue portugaise ou à des explications de difficultés rencontrées par l'enfant portugais dans les autres cours de l'école luxembourgeoise.

AVANTAGES

- L'école sera perçue comme une entité où la langue maternelle a droit de cité.
- Les cours donnés en langue maternelle contribueront à la réussite scolaire de l'enfant, car il ne faut pas oublier que dans le système actuel, toute leçon, même la leçon de calcul, constitue pour l'élève étranger, par l'utilisation de l'allemand comme langue véhiculaire une leçon d'apprentissage de langue, avec toutes les difficultés inhérentes.
- Il y a la possibilité de traiter des sujets interculturels (voir hypothèse 3).

- Les enfants migrants suivent le même programme et ne manquent pas de branche par rapport à leurs camarades luxembourgeois.

DESAVANTAGES

- Les enseignants étrangers doivent maîtriser les langues véhiculaires (allemand et français) de l'école luxembourgeoise.
- Les élèves portugais d'une même classe luxembourgeoise peuvent se situer à plusieurs niveaux en langue portugaise, d'où les difficultés pour l'enseignement de la langue maternelle.
- Il faudrait un regroupement assez important d'élèves en créant par exemple des classes moitié Luxembourgeois, moitié Italiens par transport scolaire.
- La solution n'est praticable que pour les nationalités numériquement importantes (Italiens et Portugais). Elle pourrait cependant être prévue pour les groupes moins importants selon le modèle de l'enseignement espagnol en Belgique (cf. p.24).

3e

hypo- Les branches d'éveil thèse sont enseignées en langue maternelle

Pour traiter le programme de géographie, de sciences naturelles, de milieu local, d'histoire, de musique etc... la classe est divisée en deux groupes linguistiques. Un enseignant étranger s'occupe des enfants de sa langue, l'instituteur luxembourgeois de tous les autres enfants. Le même sujet est traité, chacun le faisant à partir de son acquis culturel et dans sa langue. Ce travail peut s'étendre sur plusieurs semaines et tendra vers une mise en commun des deux groupes pour partager leurs découvertes et connaissances.

Exemple: on choisit comme sujet: les fruits de notre pays, ou bien la pêche, ou notre capitale. Chaque groupe étudie le sujet de son point de vue, les Portugais avec leurs fruits du sud, leur pêche en haute mer, ou la ville de Lisbonne. Lors de la mise en commun ils présentent le sujet à leur façon et se voient exposer les aspects luxembourgeois de ces sujets.

Cette formule pourrait également être organisée par matinées entières.

AVANTAGES

- Cette approche déclenche une dynamique interculturelle facilitant l'enrichissement mutuel.
- Par une collaboration entre enseignants luxembourgeois et étrangers chaque sujet traité acquiert de nouvelles dimensions.
- Les enfants sont amenés à se présenter aux autres, à renforcer leur propre identité et à être confrontés à celle des autres.

DESAVANTAGES

- Quelle langue utiliser lors de la mise en commun? Cette difficulté risque d'être grande surtout dans les premières années d'études, où les élèves risquent de ne pas maîtriser une langue commune.
- Il faut un groupe national immigré assez significatif, recruter dans deux classes luxembourgeoi-

ses parallèles ou opérer par transport scolaire.

- Il faut un nombre d'enseignants étrangers plus grand.
- L'apprentissage purement linguistique de la langue maternelle devrait se faire en plus, pendant que les Luxembourgeois approfondissent leur langue maternelle p.ex.

4e

hypo- Alphabétisation thèse en langue maternelle

Plusieurs variantes sont possibles.

- a) en respectant la structure bilingue (allemande-française) de l'école luxembourgeoise

Les enfants immigrés apprennent à lire et à écrire en leur langue maternelle dans une classe nationale homogène qui est en contact étroit et régulier avec une classe luxembourgeoise homogène à laquelle on enseigne l'allemand et le luxembourgeois.

La classe étrangère apprend l'allemand oralement en 1re, se met à l'allemand écrit en 2e année et l'importance de l'allemand s'accroît au fur et à mesure que le temps consacré à la langue maternelle diminue. Des leçons d'intégration entre les deux classes parallèles sont à prévoir.

En 3e année l'enseignement de l'oral français pourrait débiter en commun pour les 2 classes parallèles.

En 4e année les classes nationales seront dissoutes et les enfants mélangés, une demi-journée restant réservée à la langue maternelle, l'enseignement de l'allemand devant rester différencié. Les élèves étrangers pourront atteindre le même niveau en langue allemande que les Luxembourgeois non à l'examen d'admission, mais à la fin de la scolarité obligatoire.

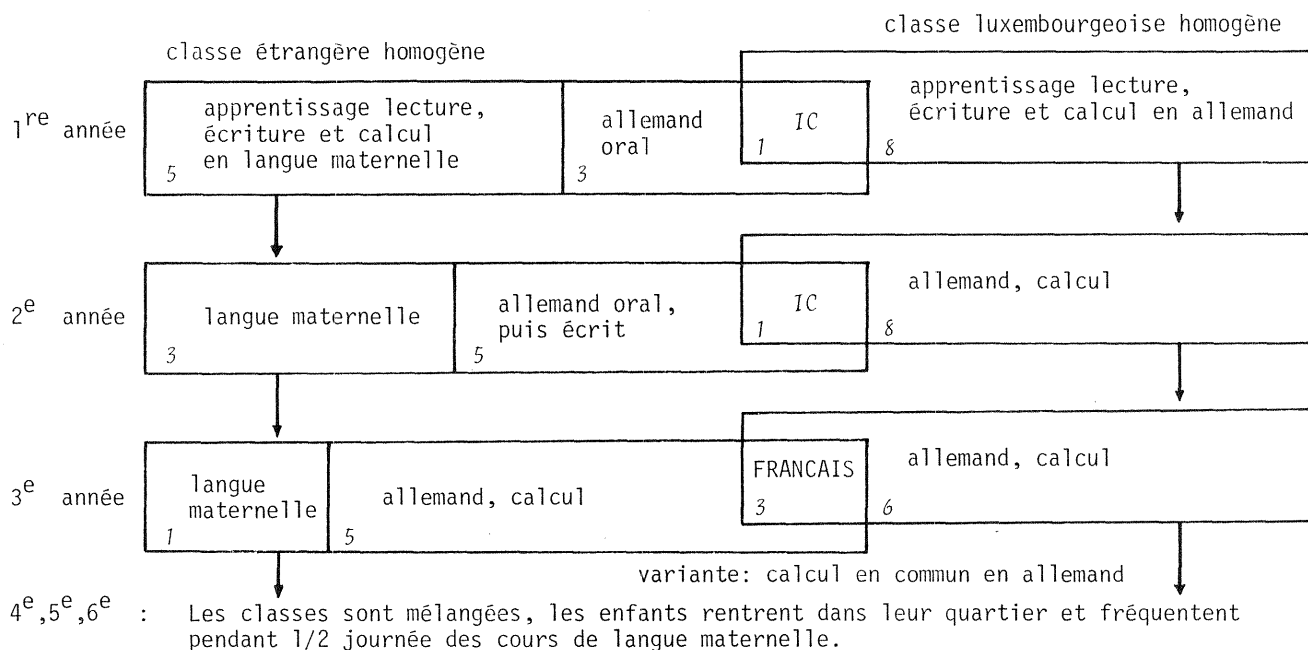
AVANTAGES

- L'alphabétisation se fait dans la langue la plus facilement accessible à chaque enfant.
- L'assurance que l'enfant possède et perfectionne dans sa langue maternelle lui permet d'acquérir dans les meilleures conditions l'apprentissage des techniques de lecture et d'écriture et favorisera par ailleurs l'apprentissage des langues allemande et française.
- L'apprentissage de l'allemand se fera d'une façon appropriée aux immigrés selon une méthode allemande - langue étrangère.
- Les leçons interculturelles témoignent de la volonté d'activités communes, toute cette démarche ayant comme finalité de créer des chances égales d'accès à l'enseignement postprimaire et donc à une qualification professionnelle.

DESAVANTAGES

- Il faut regrouper des enfants pour pouvoir constituer des classes homogènes.
- Le respect de l'allemand et du français complique la démarche.
- Une collaboration très étroite entre enseignants étrangers et luxembourgeois est indispensable (désavantage ???)

2 classes parallèles:



Unité: 1/2 journée

IC = Leçons interculturelles fréquentées par les 2 classes parallèles

Cette solution a trouvé la préférence du groupe de travail parce qu'elle est le mieux adaptée aux besoins spécifiques de tous les groupes d'élèves et qu'elle répond le plus aux sensibilités des parents et enfants étrangers.

b) en créant une filière bilingue français - langue maternelle

L'alphabétisation pourrait se faire en langue maternelle avec un apprentissage oral de la langue française. Celle-ci serait la langue véhiculaire commune permettant au fil des ans le contact avec les classes luxembourgeoises.

On pourrait aussi imaginer le contraire: alphabétisation en français et apprendre oralement la langue maternelle à l'enfant en 1^{re} année.

Cette filière française serait destinée aux enfants décidés de rentrer au pays d'origine.

Les élèves étrangers décidés de rester au Luxembourg suivent les cours d'allemand dans une classe normale, les autres décidés de rentrer au pays d'origine fréquentent pendant ce temps-là les cours de langue maternelle.

AVANTAGES

- Cette démarche essaie de tenir compte des difficultés des enfants dans la situation actuelle.

Au printemps 82 un groupe d'enseignants de divers ordres d'enseignement a élaboré un document d'ensemble sur la scolarisation des enfants migrants au Luxembourg. ("Les enfants étrangers dans l'école luxembourgeoise")
Ce document a trouvé l'appui des syndicats d'enseignants SNE, SEW, SNESS et de l'ASTI. Vous pouvez vous le procurer à l'Institut Pédagogique à Walferdange, au Centre de Documentation.

DESAVANTAGES

- Le choix de rester ou de repartir est souvent difficile voire impossible à faire et risque d'évoluer avec les facilités ou difficultés d'intégration et d'insertion économique des parents.

Aspects communs à toutes les hypothèses

1) L'enfant immigré entrant au jardin d'enfants y est assez perdu, surtout au début. Il nous semble indispensable qu'une enseignante de sa langue maternelle vienne régulièrement dans la classe préscolaire. Pareille démarche mettra l'enfant immigré plus à l'aise, facilitera le contact entre lui et son enseignante luxembourgeoise ainsi qu'entre école et parents. De même des éléments de culture (chant, histoires etc.) étrangère pourront être introduits. (Pour l'organisation concrète cf. les expériences néerlandaises (p.21) et anglaises (p.27).

2) Toutes les solutions seraient applicables dès la 1^{re} année d'études.

3) Pour ne pas exclure des solutions proposées les enfants faisant partie de minorités plus faibles (Espagnols, Yougoslaves) il faudrait prévoir un regroupement par transport scolaire soit dans des classes homogènes, soit dans certaines classes mixtes aux proportions nationales (1/3, 1/2 ou 2/3) bien définies, selon les hypothèses.

4) Aucune loi n'est immuable et on pourrait très bien imaginer différentes solutions suivant les conditions locales ou régionales. Il est évident que l'organisation concrète nécessitera des moyens d'approche différents à Wintger, à Remich ou à Luxembourg.